



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

MARK GERRETSEN

Député
Kingston et les Îles



@MarkGerretsen



mark.gerretsen@parl.gc.ca



markgerretsen.libparl.ca

ALLOCATION CANADIENNE POUR ENFANTS (ACE)

Chaque année, en juillet, l'Agence du revenu du Canada (ARC) recalcule l'Allocation canadienne pour enfants (PCE). À l'approche de la nouvelle année de prestations, de nombreux résidents de Kingston (environ 15 % de la population) recevront une aide pour offrir à leurs enfants et à leur famille les meilleurs soins et le meilleur départ possible dans la vie.

L'ACE est un paiement mensuel non imposable versé par l'ARC pour aider les familles canadiennes qui y ont droit à payer avec les dépenses qu'elles engagent pour élever leurs enfants de moins de 18 ans. Elle a été mise en place en 2016 pour remplacer la Prestation universelle pour la garde d'enfants. Elle peut également inclure la Prestation pour enfants handicapés, qui s'ajoute à toutes les autres prestations pour enfants offertes aux niveaux provincial et municipal.

Vous pouvez faire votre demande en même temps que vous enregistrez la naissance de votre bébé auprès de la province ou en ligne en utilisant votre compte de l'ARC.

Pour plus d'informations et des instructions sur la façon de faire une demande, visitez le site : <https://www.canada.ca/fr/services/impots/prestations-pour-enfants-et-familles.html>

COORDONNÉES

BUREAU D'OTTAWA

Chambre des communes
Pièce 613
Édifice de la Justice
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
613-996-1955

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

841, rue Princess
Kingston (Ontario)
K7L 1G7
613-542-3243

QUEL MONTANT POURRIEZ-VOUS RECEVOIR?

Sur la base des montants de 2021, vous pourriez recevoir jusqu'à :

⇒ **6 833 \$** par an (569,41 \$/mois) par enfant admissible de moins de 6 ans.

⇒ **5 765 \$** par an (480,41 \$/mois) par enfant admissible de 6 à 17 ans.

METTRE FIN À LA PAUVRETÉ CHEZ LES ENFANTS

Depuis sa création, l'ACE a soutenu les familles qui en ont le plus besoin. Elle a permis de sortir environ 300 000 enfants de la pauvreté et de réduire la pauvreté infantile de 40 %. Parmi les personnes qui reçoivent l'Allocation, 65 % sont des parents seuls (dont 9 % sont des mères seules). Cette prestation a également contribué à la revitalisation de l'économie canadienne après un ralentissement en 2015.

Depuis le début de 2022, le gouvernement a apporté un soutien supplémentaire à plus de 2 millions d'enfants pour aider les familles connaissant des difficultés pendant le COVID. Il a notamment investi dans l'apprentissage précoce et les soins aux enfants. L'objectif principal du gouvernement actuel est de fournir aux familles les outils et les ressources dont elles ont besoin pour réussir.

DES SERVICES DE GARDE À 10 \$ PAR JOUR

Tous les enfants méritent de connaître le meilleur départ possible dans la vie. Le gouvernement fédéral s'efforce de réduire de 50 % les frais de garde d'enfants au cours de la prochaine année et de faire en sorte que les services de garde à 10 \$ soient la norme partout au Canada d'ici 2025-2026. Le Budget de 2022 consacre également 625 millions de dollars au Fonds d'infrastructure pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, qui comprend la construction de nouvelles installations et le soutien aux éducateurs de la petite enfance.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le plan de garderie à 10 \$ par jour devrait permettre à la famille moyenne d'économiser plus de 9 000 \$ par enfant en frais de garde en Ontario. Il prévoit la création de 86 000 nouvelles places en garderie pour les enfants et environ 15 000 nouveaux postes d'éducateurs de la petite enfance.